

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 OCTOBRE 2021 à 18 h 30**

Étaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

Absente, excusée : DUCROS Adeline (donne procuration à MOLLARD David).

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine.

1°) Attribution de compensation CDC 2021

Monsieur le Maire informe les membres présents que l'attribution de compensation définie par la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes pour l'année 2021 s'élève à la somme de 44 888 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, approuve le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) du 14 Septembre 2021 et approuve le montant de l'attribution de compensation.

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Décision modificative budget

Suite à la vente du véhicule Citroën Jumper, une décision modificative est proposée, mais finalement n'est pas nécessaire pour la trésorerie.

3°) Autorisation spéciale d'absences du personnel

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la loi 84-53 du 26 Janvier 1984 prévoit l'octroi d'autorisations d'absences pour les agents territoriaux. Le Conseil Municipal décide de fixer les autorisations d'absences liées à la parentalité et à l'occasion de certains évènements familiaux. Les agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public peuvent en bénéficier à compter du 14 Octobre 2021.

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Contrat d'assurance – Risques statutaires

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche a communiqué les résultats de la négociation pour un contrat d'assurance statutaire relatif aux agents municipaux. Le groupe SOFAXIS a été retenu, par le Centre de Gestion, pour cette assurance, à compter du 1^{er} Janvier 2022 et pour une durée de 4 ans. Le Conseil doit autoriser le Maire à signer les conventions en résultants.

Délibération votée à l'unanimité.

5°) Destination ancienne salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle que l'ancienne salle polyvalente a brûlé en Novembre 2013. A l'heure actuelle, elle est utilisée pour ranger des containers, la toiture ayant été rénovée en 2016.

La construction de la nouvelle salle polyculturelle a débuté en 2016, elle est utilisée depuis 2017.

La majorité du conseil est favorable sur le principe d'une vente pour financer le projet de construction de l'école. Une consultation sera lancée auprès des agences immobilières pour une évaluation, sans exclusivité afin de garder la possibilité de réaliser cette vente en direct.

6°) Questions diverses

Informations

- Mr BREVET souhaitait acheter à la commune 20 m² pour créer un accès à sa maison, quartier Le Palais, mais cela ne sera pas nécessaire, un arrêté de voirie municipal est suffisant,
- La commission des impôts est prévue pour le Jeudi 28 Octobre à 18 h 30,
- SUEZ va nettoyer le réservoir d'eau les 19 et 20 Octobre, risque de coupure d'eau,
- Coupure électrique à Lavabre, Les Agusas, le 3 Novembre, suite aux travaux ENEDIS,
- Floriane CHOLLET soumet le problème de la sortie dangereuse du chemin communal n°6 sur la route départementale 255. M. Le Maire rappelle qu'après une enquête auprès des riverains il y a plusieurs années, ceux-ci n'avaient pas été favorables à un sens unique, et un Stop avait été installé...
- Commémoration du 11 Novembre, départ 11 h de la Mairie.

Travaux effectués et en cours

- Étude de sol future école,
- Élagage avant les vendanges, nettoyage des bords de route,
- Réfection de chemins communaux : Chemin des Cruzières, Chemin du Dèvès,
- Réfection accès Bois communaux les Chaumettes,
- Problème poteaux France Télécom, réparation très longue,
- Achat d'un nouveau véhicule JUMPER Citroën,
- Travaux au cimetière : transfert de sépultures communales dans l'ossuaire,

Courriers reçus

- M. et Mme ZAMORA informent la mairie qu'ils retirent provisoirement leur fille Margo de l'école en raison de l'obligation du port du masque,
- M. MAURIN Jérôme souhaite déposer une licence de taxi à St Sauveur (Avis favorable du Conseil)

Courriels reçus

- Kelsang GOEDE propose la création d'un site Web sur la commune, (déjà existant, la commission numérique le contactera)
- Demande de la CDC pour le salon du livre, (la commune et les bénévoles ne sont pas candidats cette fois)
- Demande de stationnement pour un pizzeria le samedi soir (accord du conseil),
- Demande de la CDC pour connaître les dégâts sur les DFCI suite aux orages (pas de dégâts),
- Dany BALMELLE fait remonter les pannes d'électricité fréquentes en cas d'orage.

Permis de construire

- Permis d'aménager à Lavabre par Mme VEDEL pour 5 parcelles,
- Société DAWAI dépose un permis de construire pour un hangar photovoltaïque et un tunnel agricole, Quartier Mas Imbert,
- Mme HUGON, pour une maison individuelle quartier Passevite,
- La Mairie pour le projet école-garderie.

Fin de séance à 20 h
Catherine FAIVRE